Règlements du complexe aquatique et sportif de Dorval

Piscine

- Il est interdit pour quiconque de se baigner sans la présence d'un surveillant-sauveteur sur les lieux. Avant d'entrer dans l'eau, les baigneurs doivent s'assurer qu'un surveillant-sauveteur prenne place sur la chaise de surveillance.
- La tenue de natation (maillot et lunettes de nage) de tous les participants doit être décente et adaptée à la discipline sportive pratiquée.
- Le port du casque de bain est fortement suggéré.
- Trois longs coups de sifflet signifient la fin de la période de baignade. Au son de ces coups de sifflet, les baigneurs doivent quitter la piscine.
- Le surveillant-sauveteur est responsable de la sécurité des bassins. Veuillez suivre ses directives en tout temps et vous comporter de façon sécuritaire. Les responsables ont toute autorité sur les bassins et se réservent le droit d'expulser toute personne qui enfreint les règlements, nuit au bon fonctionnement de la programmation, affecte la sécurité des autres baigneurs ou n'observe pas les bonnes mœurs de civisme et de politesse.
- Toute personne, sans exception, doit prendre une douche avant d'accéder à l'aire des bassins.
- Il est interdit à toute personne atteinte d'une lésion cutanée, d'une maladie de la peau ou d'une maladie contagieuse ou infectieuse de fréquenter la piscine.
- Il est interdit de cracher, de se moucher ou d'uriner dans les bassins.
- Les chaussures de ville sont interdites aux abords de la piscine. Seules les chaussures aquatiques et les sandales sont permises.
- Il est strictement interdit de mâcher de la gomme et d'apporter des aliments et des boissons de toutes natures.
- L'accès à la piscine est interdit à toute personne sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.
- La pratique de l'apnée est interdite.
- Les flotteurs de bras et tout autre objet n'ayant pas fait l'objet d'une approbation au préalable sont interdits.
- En tout temps, les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'une personne de 16 ans ou plus. Celle-ci doit accompagner l'enfant dans l'eau si ce dernier ne peut nager sur une distance d'au moins 5 mètres.
- Les enfants de 9 à 11 ans sont autorisés à nager seuls pourvu qu'ils soient accompagnés jusqu'à l'aire de la piscine par une personne de 16 ans et plus. Cette personne doit demeurer dans l'enceinte du complexe en tout temps.
- Les enfants de 12 ans et plus sont autorisés à fréquenter les lieux seuls.
- Les enfants doivent porter le maillot de bain. Les sous-vêtements ne sont pas permis.
- L'utilisation d'une couche conçue pour la baignade est obligatoire en tout temps pour les enfants qui ne sont pas encore propres. Assurez-vous de vérifier fréquemment la couche et de la changer dès qu'elle est souillée.
- **Aucun contenant de verre ne doit être apporté sur la promenade ou dans la piscine.**
- **Il est défendu de se bousculer dans la piscine ou sur la promenade.**

Rules for the Dorval Aquatic and Sports Complex

Pool

- It is forbidden for anyone to swim without the presence of a supervisor/lifeguard on the premises. Before entering the water, swimmers must make sure that a supervisor/lifeguard is sitting on the surveillance chair.
- Swimming attire (bathing suit and water goggles) for all participants must be decent and adapted to the sport practiced.
- Wearing a bathing cap is strongly suggested.
- Three long whistle blasts indicate the end of the bathing period. At the sound of the whistle, all swimmers must get out of the pool.
- The supervisor/lifeguard is responsible for the safety of the pool. Please follow his/her instructions at all times and behave in a safe manner. The supervisor/lifeguard has complete authority at the pool and reserves the right to expel anyone who violates the regulations, interferes with the functioning of the program, affects the safety of other bathers or does not act in a civil and polite manner.
- Everyone, without exception, must take a shower before entering the pool area.
- A person with a skin lesion, a skin disease or a contagious or infectious disease is prohibited from using the pool.
- It is prohibited to spit, blow your nose or urinate in the pool.
- Street shoes are forbidden on the pool deck. Only aquatic shoes and sandals are permitted.
- It is strictly forbidden to chew gum and bring food and beverages of any kind.
- Pool access is forbidden to any person who is under the influence of alcohol or drugs.
- The practice of apnea is prohibited.
- Arm floats and any other objects that have not been previously approved are forbidden.
- Children age 8 and under must be accompanied by a person age 16 or older, at all times. This person must accompany the child in the water if the latter cannot swim a distance of at least 5 metres.
- Children ages 9 to 11 are authorized to swim alone, but they must be escorted to the pool area by a person age 16 or older. This person must remain inside the Complex at all times.
- Children age 12 years and over are authorized to enter the premises on their own.
- Children must wear a bathing suit. Underwear is not permitted.
- The use of a diaper designed for swimming is mandatory at all times for children who are not toilet trained. Please check the diaper frequently and change it as soon as it is soiled.
- **It is forbidden to bring glass containers in or around the pool.**
- **Pushing and shoving is forbidden in or around the pool.**

DORVAL